

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 8 juin 2016 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 13 mai 2016, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 29 Nbre de membres présents (quorum): 25 Nbre de voix délibératives : 127
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON : Marc GRIVEL, Max VINCENT

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE,

COLLONGES : Françoise MAUPAS, Eric MADIGOU

CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN

LISSIEU : Jean Claude GRANGE

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET,

SAINT-GERMAIN : Jean Michel CARON

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER

COUZON : Christian COLOMBO

LIMONEST :

POLEYMIEUX : Vincent PEYTEL

SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Florence VIGIER



Ont donné pouvoir : Corinne CARDONA à Marc GRIVEL, Pierre GOUVERNEYRE à Max VINCENT, Gérard DARDET à Christian COLOMBO, Isabelle CELEYRON à Jean Claude GRANGE, Anne-Laure MATHIAS à Vincent PEYTEL

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Michel BALAIS

**Convention opération communale réalisation mur peint - Porte entrée Monts d'Or-
 commune de Saint Romain au Mont d'Or**

Dans le cadre de la politique de valorisation du petit patrimoine rural des Monts d'Or et du projet de réalisation de portes d'entrées Monts d'Or permettant d'identifier les points d'entrées du massif une opération de réalisation d'un mur peint à Saint Romain au Mont d'Or est proposée pour un budget prévisionnel de 25 500€ HT.

Le SMMO, dans le cadre de ses statuts et de la politique définie par le conseil syndical, assure notamment :

- une assistance technique pour la conception, si nécessaire, et le suivi de l'opération afin de veiller à la conformité des travaux aux objectifs du syndicat (respect du cahier des charges relatif aux portes d'entrées Monts d'Or),
- le financement de l'opération à hauteur de 100%, du coût net de FCTVA, et de toute autres recettes perçues pour l'opération

La COMMUNE:

- assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, (de la demande de devis à la réception des travaux et au paiement des travaux),
- apporte la contribution financière prévue par les statuts, de 20% du coût de l'opération net de FCTVA et de toute autres recettes perçues pour l'opération, au titre des opérations de type III

Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 2041482.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention telle que présentée et d'autoriser le Président à la signer.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme*

Le Président
 Max VINCENT

